



Compte-rendu abrégé de la 11^e Réunion du Club U2B

Objet : onzième rencontre du Club U2B

Thème : "Concilier agriculture urbaine et biodiversité "

Date /lieu/durée : 10 mars 2016/ 11 rue Tréville – PARIS IX/journée

Présents :

Participants : 26 organisations représentées par 27 personnes

2EI : Stéphanie ZABA ; **Institut de la Ville Durable** : Franck FAUCHEUX ; **B2EA** : Grégoire MONCHARMONT ; **Bolloré Logistics** : Isabelle VAMPOUILLE et Luc MONTEIL ; **Bouygues Construction** : Marta ESQUIVIAS ; **Bouygues Immobilier** : Mathilde LAGESSE ; **CDC Biodiversité** : Emmanuelle GONZALEZ ; **CEMEX** : Johanna MOREAU ; **CEREMA** : Cyril POUVESLE ; **Cueillettes Urbaines** : Marion CHAUMEAU ; **DHUP** : Florent CHAPPEL ; **Ekodev** : Laetitia LEGER ; **ELAN** : Tolga COSKUN ; **Green Affair** : Marine TREMEGE ; **Jardins de Gally** : Christophe BOUTAVANT ; **Lafarge** : Morgane WARAU ; **Nacarat** : Rodolphe DEBORRE ; **Orée** : Hélène LERICHE ; **RSE Développement** : Sarah VOLOSOV ; **SAFER** : Julia TUAL ; **Space Environnement** : Mathilde NOEL, **UNEP** : Olivier FRANCOIS ; **Ville de Mouans-Sartoux** : Daniel LE BLAY ; **Ville de Paris** : Yann LE BOULIGU et Martin GUILLAUME ; **Vinci Construction** : Bétina ALCOBIA ; **Vinci Groupe** : Lorène DUMEAUX

Animateurs : 1 organisation représentée par 8 personnes (4 en national et 4 en local)

LPO Aquitaine : Magali CONTRASTY ; **LPO Auvergne** : Sonia LYAMOURI ; **LPO France** : Stéphanie BERENS, Delphine MORIN, Antoine CADI et Erika KERISIT ; **LPO Isère** : Steve LE BRIQUIR, LPO PACA : Katherine DUBOURG

Intervenants extérieurs : 4 organisations représentées par 4 personnes

Espaces : Yann FRADIN ; **La Sauge** : Antoine DEVINS ; **Natureparif** : Antoine LAGNEAU ; **Topager** : Nicolas BEL ;

Total : 31 organisations et 39 personnes

Destinataires du CR : Participants du Club U2B et réseau LPO

Temps 1 : Vie du Club

1. Mot d'introduction de la LPO : Antoine CADI, LPO France

Loi Biodiversité : la LPO milite pour l'amélioration du texte de loi mais n'est pas satisfaite des avancées. Pour l'instant, cette loi est peu ambitieuse.

L'enjeu d'intégrer la biodiversité dans la ville est d'améliorer le cadre de vie urbain pour rendre la densification acceptable pour les citadins, resserrer le lien Homme-Nature et mettre en place des mesures favorables aux espèces inféodés aux bâti qui sont en déclin devant les nouvelles formes de construire la ville. En effet, en France et dans le monde, de plus en plus de gens choisissent de vivre



en ville. La majorité des défis de conservation des espèces demeurent sur les territoires non urbanisés (réserves naturelles par exemple).

2. Tour de table des participants :

→ 20 personnes ou organisations étaient au Club U2B pour la première fois

- **Institut de la Ville Durable** : Franck FAUCHEUX ; **B2EA** : Grégoire MONCHARMONT ; **Bolloré Logistics** : Isabelle VAMPOUILLE ; **CDC Biodiversité** : Emmanuelle GONZALEZ ; **Ekodev** : Laetitia LEGER ; **Green Affair** : Marine TREMEGE ; **Lafarge** : Morgane WARAU ; **Orée** : Hélène LERICHE ; **Space Environnement** : Mathilde NOEL, **Vinci Construction** : Bétina ALCOBIA ; **Vinci Groupe** : Lorène DUMEAUX
- Certains dans le cadre du sujet « *Agriculture urbaine* » : **Cueillettes Urbaines** : Marion CHALUMEAU ; **Espaces** : Yann FRADIN ; **La Sauge** : Antoine DEVINS ; **Natureparif** : Antoine LAGNEAU ; **RSE Développement** : Sarah VOLOSOV ; **SAFER** : Julia TUAL ; **Ville de Mouans-Sartoux** : Daniel LE BLAY ; **Ville de Paris** : Martin GUILLAUME ; **Topager** : Nicolas BEL ;

3. Distribution de l'« Agenda de la Nature en Ville » et de la « Fiche du Club

L'Agenda de la Nature en Ville est une rubrique de Delphine MORIN, LPO France qui présente une sélection d'actualités pour la période courant de la date du Club U2B en cours à la prochaine date du Club U2B soit ici du 10 mars 2016 au 8 juin 2016.

Cette rubrique présentée avant comme une présentation Power Point a été distribuée aux participants sous forme de liste écrite sur une « feuille volante » afin de laisser la parole aux participants souhaitant évoquer d'autres événements. Les événements les plus importants ont quand même été évoqués à l'oral.

De même la fiche « *Biodiversité grise* » reprenant le sujet et les présentations du dernier Club U2B a été distribuée pour laisser à chacun le temps de la regarder et de faire d'éventuelles commentaires avant qu'elle soit mise en ligne sur le site U2B.

4. Sélection de publications

Nous avons présenté deux publications LPO :

- Le guide « *Biodiversité et paysages urbains, Comment favoriser les espaces de Nature en Ville ?* », LPO, CAUE, 2016. Ce document rédigé sous la coordination de Steve LE BRIQUIR, LPO Isère donne des moyens d'actions pour mieux accueillir la biodiversité sur les espaces extérieurs de nos villes.
- Le dépliant 4 volets : « *Guide d'actions : supprimons les cavités dangereuses pour la faune* », LPO et ASPAS, 2016 donne à chacun les moyens d'agir pour supprimer les pièges sur le bâti.

Nous avons également souhaité valoriser le travail de nos partenaires en présentant :

- Le fascicule : « *La nature comme élément du projet d'aménagement urbain* », CEREMA, 2016, premier fascicule d'une série de productions thématiques sur les pratiques relatives à la nature en ville comme élément du projet d'aménagement urbain
- Le guide « *Guide pour l'évaluation de la biodiversité dans les Ecoquartiers* », Plante&Cité, 2016 → l'actu du 17 mars 2016 sur le site U2B



Temps 2 : Coup de projecteur

« Retour d'expérience sur l'occupation des nichoirs dans l'espace urbain » Magali CONTRASTY : LPO Aquitaine et Steve LE BRIQUIR : LPO Isère

L'objectif de cette présentation était de montrer que pour mesurer l'efficacité des aménagements en faveur de la biodiversité réalisés sur le bâti et les espaces extérieurs en territoire urbanisée, le suivi de l'occupation des nichoirs était essentiel.

- Steve LE BRIQUIR de LPO Isère a dressé le portrait des espèces d'oiseaux dits « *cavicoles* » qui utilisent les nichoirs et a présenté les différentes formes de nichoirs existant et leurs spécificités. Il a ensuite présenté le résultat du suivi par Thierry DUBOS de la LPO Vienne des 35 nichoirs installés sur le bâtiment du centre de vacances de Mignaloux-Beauvoir (86). Le suivi a été réalisé en 2007, 2008, 2009 et 2012
- Magali CONTRASTY a présenté les résultats du suivi par la LPO Aquitaine de l'occupation des 2010 nichoirs installés depuis 2011 sur 10 parcs de Bordeaux.

« Labellisation Biodiversity de l'écoquartier Font Pré et enjeux locaux de protection de la nature » Mathilde LAGESSE : Bouygues Immobilier, Tolga COSKUN : Elan et Katherine DUBOURG : LPO PACA

Cette présentation à trois voix entre un promoteur immobilier, un bureau d'étude et une association de protection de la nature traitait du projet de labellisation Biodiversity de l'écoquartier Font Pré à Toulon en 2016.

Cet exemple montre la complémentarité entre le label Biodiversity qui permet de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le cadre d'un projet de construction immobilière et le label Refuges LPO qui permet de gérer des espaces urbains en faveur de la biodiversité et de sensibiliser leurs utilisateurs aux espèces présentes.

Temps 3 : Exploration du thème

« Comment concilier agriculture urbaine et biodiversité »

1. « Biodiversité et agriculture urbaine, un mariage à construire » Delphine MORIN : LPO France

L'objectif de cette présentation était de montrer qu'accueil de la biodiversité en ville et agriculture urbaine sont parfois en compétition sur un même espace urbain.

Il est cependant possible de concilier ces deux usages en acceptant de laisser une partie de l'espace aux espèces sauvages et en s'inspirant des pratiques de la permaculture (paillage permanent pour favoriser la biodiversité du sol, diversité maximum d'espèces agricoles et sauvages, cultures associées, strates herbacées, arbustives et arborées, création de mares et autres aménagements favorables à la faune, absence de produits phytosanitaires...).



Au terme de cette présentation :

Deux publications ont été valorisées :

- « *Pour favoriser la biodiversité : partager l'espace* » : Natureparif, Juin 2015
- « *Concours 2014. Agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité. Capitale française de la biodiversité. Recueil d'actions de collectivités en faveur de la biodiversité.* », Plante&Cité, 2015

Quatre structures ont été valorisées

- Manon CHALUMEAU: **Cueillettes Urbaines** : objectif : commercialiser en circuit court des produits issus d'exploitations agricoles sur les toits
- Sarah VOLOSOV : **RSE Développement** : montage de projets RSE pour des entreprises : plantation de vergers avec des variétés anciennes et y installé des ruches
- Julia TUAL : **SAFER** : la SAFER protège les terres agricoles en France (maîtrise du foncier)
- Antoine DEVINS : La Sauge qui organise les « *48 Heures de l'Agriculture Urbaine* » à Paris 19-20 mars 2016 et qui a offert des invitations au cocktail de lancement le 19 mars aux participants du Club U2B.

2. « Etude sur les éléments favorables à la biodiversité des projets d'agriculture urbaine d'Ile de France » Antoine LAGNEAU : Natureparif

L'objectif de cette présentation était de présenter les 1^{er}s chiffres de l'Observatoire de l'Agriculture Urbaine et de la Biodiversité créé le 30 juin 2015 par Natureparif.

Cet observatoire vise à analyser les liens entre agriculture urbaine et biodiversité en cartographiant :

- des espaces existants en agriculture urbaine
- des espaces potentiels pouvant accueillir de l'agriculture urbaine (dans un second temps)

Il vise également à étudier les liens entre pratiques culturelles et biodiversité à travers cinq indicateurs :

1. le **maintien ou la création de corridors écologiques à l'échelle locale** (quartier, parcelle)
2. le **maintien ou la restauration d'une biodiversité cultivée et de savoir-faire locaux**
3. La **création d'habitats favorables pour les espèces locales**
4. le **maintien ou la restauration des processus écologiques du sol** (fertilités, cycles biogéochimiques, cycle de l'eau, maintien de la structure, perméabilité, activité bactérienne)
5. la **réduction de l'empreinte écologique**: consommation de ressources naturelles, eau, énergie, intrants organiques et inorganiques, circuits de distributions, déchets, denrées alimentaires et leurs flux respectifs

3. « Des potagers sur les toits favorables à la biodiversité » Nicolas BEL : Topager

L'objectif de cette présentation était de montrer comment l'entreprise Topager arrive à concilier production agricole et accueil de la biodiversité sur les toitures végétalisées qu'elle conçoit.

4. « Mobiliser les gens autour de jardins partagés riches en biodiversité » Yann FRADIN : Espaces



L'objectif de cette présentation était de montrer le travail remarquable de l'association d'insertion sociale « Espaces » qui fait vivre les jardins partagés en mobilisant, formant et accompagnant les jardiniers amateurs qui utilisent l'espace.

5. « Utiliser les sols périurbains pour produire une nourriture saine tout en y favorisant la biodiversité » Daniel LE BLAY : commune de Mouans-Sartoux

L'objectif de cette présentation était de montrer l'exemple de la commune de Mouans-Sartoux qui avec une politique volontariste et exemplaire a réussi à protéger le territoire communal d'une urbanisation excessive et à le tourner vers l'agriculture biologique. Les denrées produites sont utilisées directement dans les cuisines de la commune.

Le travail de nouvelles terres agricoles jusque-là en friche peut avoir un impact négatif sur la biodiversité communale. Les décideurs ont voulu privilégier la sécurité alimentaire et la santé des habitants. Cependant avec les pratiques d'agriculture biologique, l'impact sur la biodiversité reste mesuré.

→ Synthèse : Delphine MORIN, LPO France

Les 5 présentations, et notamment celle de la commune de Mouans-Sartoux ont montré qu'à l'échelle du bâtiment, du quartier, de la ville et du territoire communal les projets d'agriculture urbaine doivent partager l'espace avec les projets de densification ou d'urbanisation et les projets de créations d'espaces végétalisés, de parcs ou d'espaces naturels protégés.

Afin d'assurer logement, sécurité alimentaire et survie de la biodiversité, il est essentiel de trouver un équilibre entre ces 3 usages.

Ainsi, il est possible de laisser une portion de l'espace aux espèces sauvages sur le bâti, dans les jardins et sur les espaces agricoles tout en entretenant ces espaces avec des pratiques compatibles avec la présence de biodiversité (pas de produits phyto sanitaires, fauche tardive...).

Pour trouver cet équilibre, sensibiliser tous les acteurs de la société et notamment les décideurs politiques aux enjeux de biodiversité en ville est indispensable.

→ Voir toutes les présentations sur le site U2B : <http://urbanisme-bati-biodiversite.fr/club-u2b/espace-membre/reunions-du-club/>

Prochaines réunions du Club U2B :

Mercredi 8 juin 2016

Jeudi 15 septembre 2016

Mercredi 30 novembre 2016

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, merci de vous adresser à delphine.morin@lpo.fr